

ATTRueQ

Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec

**Assemblée générale annuelle
tenue le jeudi 18 mai 2006
au Domaine Fraser (Région Centre du Québec)**

1. Mot de Bienvenue de la Présidence

Tommy Gamache et Geneviève Morissette souhaite la bienvenue aux membres et présentes à tour de rôle les délégués régionaux siégeant sur le conseil d'administration.

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé que Tommy Gamache agisse à titre de président et Jennifer Côté à titre de secrétaire.

3. Constatation du quorum

Il y a quorum car 8 régions sont présentes :

- ❖ Montréal
- ❖ Québec
- ❖ Centre
- ❖ Montérégie
- ❖ Nord
- ❖ Outaouais
- ❖ Saguenay/Lac St-Jean
- ❖ Bas St-Laurent

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Michel Purcell (Centre) propose l'adoption de l'ordre du jour et Benoit Jutras (Nord) appuie la proposition.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2005

Stéphanie Roux fait la lecture du P.V. de l'AGA 2005.

Une correction est demandée. Au point 11, « nomenclature des délégués », on devrait lire 2005-2006 et non 2004-2005.

Au point 7 « rapport financier », les montants totaux ne figurent pas dans le document. Il est mentionné qu'on ne peut adopter un procès-verbal si les montants n'y figurent pas.

Après modifications, l'adoption du procès-verbal de l'AGA 2005 est proposé par Patrick Ouellet (Québec), appuyé par Jacynthe Grenon (Montréal).

6. Présentation du rapport annuel d'activités

a) Membership

Francis Lacharité (Centre) parle du dossier et décrit l'historique du membership à l'ATTRueQ. Au cours de la dernière année, la région Centre avait le mandat de définir des règles de membership qui s'appliqueraient uniformément à la grandeur du Québec. Francis fait la lecture du document qui résulte du travail accompli par sa région.

Les membres sont invités à s'exprimer et à émettre leurs commentaires et/ou leurs questions.

Mélissa Moffette (Nord) dit que les définitions dans le tableau (annexe) ne sont pas assez complètes. Elle n'apprécie pas le principe que la nouvelle définition des membres puisse exclure des gens en leur retirant leur statut de membre actif et leur droit de vote du même coup. De façon générale, ses collègues régionaux ne

souhaitent pas avoir à faire du *compagnonnage* auprès des nouveaux travailleurs de rue. Finalement, elle souhaite que le cadre soit davantage inclusif.

Robert Paris (Montréal) tient d'abord à féliciter les membres du comité membership pour le travail accompli. Il demande se qu'on souhaite faire de ce document aujourd'hui et si on peut l'adopter étant donné que les membres l'ont en main depuis très peu de temps.

Michel Purcell (Centre) dit que pour sa part, le document proposé semble être rassembleur et non exclusif. Il propose de prendre l'année pour évaluer le document et en débattre en régionaux.

Annie Fontaine (Montréal) mentionne que légalement, on ne peut adopter un document de cette ampleur à même un rapport d'activité. Elle souligne aussi qu'on se doit de mettre des balises pour protéger le travail de rue.

Steve Richard (Québec) suggère que le document en soit un de référence pour le moment, de l'essayer et de voir à l'application les modifications qui devraient y être apportés.

Alain Martel (Montérégie) dit qu'il est d'accord avec le principe d'instaurer des balises, mais que celles-ci devraient être basées sur ce qui nous unit et non sur nos différences.

Jean Clermont dit que les membres ont besoins de réfléchir. Il suggère d'allouer six mois pour que les régionaux analyse le document et envois leurs propositions de modifications au conseil d'administration. Un document définitif élaborer à partir des suggestions pourrait être adopter l'an prochain.

Il est finalement proposé que *le document membership tel que présenté aujourd'hui soit débattu en régional d'ici le mois de décembre 2006. Chaque région devra faire par de ses recommandations au conseil d'administration qui retravaillera le document et en proposera une nouvelle version pour adoption en 2007.*

b) Supervision

Une liste de superviseur à été établi pour l'ensemble des régions du Québec. Une fois que toutes les informations qui y figurent auront été vérifiées et que toutes

les personnes mentionnées auront donné leur approbation, elle sera distribuée à tous les membres.

c) International

Annie Fontaine (Montréal) et Serge Morin (Québec) se sont rendu à Bruxelles pour participer à une formation ayant pour thème le travail de rue et les médias. Ils proposeront une version condensée de cette formation au travail de rue du Québec au printemps 2007.

Une rencontre internationale avait lieu en avril au Congo. Isabelle Massé (Montréal) y a participé. Elle invite les personnes intéressées à en savoir plus à aller la rencontrer après l'assemblée.

Le groupe pilote international ne se réunissait pas au Congo. Le groupe pilote est constitué d'un ou deux représentants de divers pays. Ce groupe travail a moyen terme sur différents sujets pouvant aider à l'avancement et au développement de la pratique du travail de rue dans le monde. Comme le travail s'échelonne sur une période de temps plus longue, les représentants des pays doivent s'engager à être présent à plusieurs rencontres internationales, à raison de deux rencontres environ par année. Chaque année, il y a en moyenne trois ou quatre rendez-vous international de travail de rue, dont deux ou le groupe pilote se rencontre.

Les prochaines rencontres auront lieux au Mexique en juillet 2006 et en Roumanie à l'automne. Le groupe pilote se réunira lors des deux occasions. L'ATTRueQ recherche toujours une personne qui pourrait être intéressée à ce joindre au groupe pilote.

Un projet de livre relatant des récits de pratique de travail de rue à travers le monde est en développement.

d) Visite des régions

En décembre 2005, Geneviève Morissette et Pierre Themens, représentant respectivement l'ATTRueQ et l'Attroupe, se sont rendus en Abitibi pour rencontrer les travailleurs de rue de cette région.

En mars 2006, le conseil d'administration de l'ATTRueQ a tenu son lac à l'épaule dans la région du Bas Saint-Laurent afin de créer un contact avec les travailleurs de cette région.

Le conseil d'administration a pris contact avec des travailleurs de rue de la Côte-Nord, et un répertoire des organismes et praticiens de cette région a été créer.

Des contacts ont été faits pour rejoindre les travailleurs de rue du Grand Nord, notamment à Kujuak.

e) Adresse internet

La création d'une adresse électronique, le attrueq@hotmail.com , à grandement contribué à améliorer les communications au sein de l'association.

f) Médias

L'ATTRueQ a fait parvenir une lettre aux principaux réseaux de télévision. Cette démarche avait pour but de clarifier ce qu'est le travail de rue, et de faire part des dangers qu'il y a à qualifier n'importe qui de travailleurs de rue lors d'émission de télé. La situation semble s'être amélioré depuis, mais du travail reste à faire dans le dossier des médias versus le travail de rue.

g) Assurance collective

Des démarches ont été entreprises pour évaluer les possibilités de se doter d'une assurance collective accessible à tous les praticiens du Québec. L'intérêt est présent auprès des travailleurs, reste maintenant à voir l'intérêt des organismes employeurs.

Steve Richard (Québec), fait part qu'une démarche provinciale est actuellement en cours, visant à offrir des assurances collectives à tous les organismes communautaires.

h) Règlements généraux

Un comité de la région de Québec a commencé la modification des règlements généraux.

Pour entériner le nouveau document, il est suggéré d'établir une procédure particulière. Le vote pourrait se faire part région, et ensuite un délégué par

région assisterait à une assemblée générale spéciale qui pourrait avoir lieu lors du prochain séminaire de l'ATTRueQ.

Il est proposé que le dossier des règlements généraux soit évalué en régional, selon le même échéancier que le dossier membership (voir 6. A)

i) Code d'éthique

Geneviève Morissette (Nord) est la nouvelle responsable du dossier. Un comité de travail sera formé pour réécrire le code d'éthique.

j) Relation de l'ATTRueQ avec l'Attroupe

Les choses vont bien entre les deux organisations. Des représentants du conseil d'administration de l'ATTRueQ ont assistés à quelques rencontres du comité exécutif de l'Attroupe. Les deux entités tentent de mieux communiquer pour faciliter le travail conjoint.

k) Rapport d'activité de l'Attroupe

Le nom Attroupe ayant toujours été temporaire, un nouveau nom a été choisi. On parlera maintenant du Regroupement des organismes communautaires en travail de rue (ROCTR).

Au cours de la dernière année, un comité exécutif a été créé afin de définir la structure de l'organisation ainsi que ses objectifs. Divers objectifs ont finalement été définis, entre autre la reconnaissance du travail de rue, le financement, la représentation politique, l'encadrement des organismes, le soutien à l'ATTRueQ, l'amélioration des conditions de travail des praticiens, et le recensement des organismes en région.

Le ROCTR souhaite que l'ATTRueQ participe à l'élaboration de ses orientations, de façon à ce que les deux associations aient un discours cohérent et des objectifs allant dans la même direction.

L'Assemblée de fondation du regroupement devrait avoir lieu bientôt.

Une rencontre avec le Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) a eu lieu récemment. Il y a actuellement une volonté du MSSS de reconnaître et de soutenir une pratique comme le travail de rue qui se retrouve à tous les paliers en

matière de prévention. Des possibilités de financement pour les associations (ATTRueQ et ROCTR) seraient aussi envisageable. Le travail sur ce dossier se poursuivra au cours des prochaines semaines puisqu'il faut « battre le fer pendant qu'il est chaud ».

Une question est soulevée concernant la représentation au sein du ROCTR. Est-ce seulement des coordonnateurs qui y sont présents? La réponse est qu'actuellement, les organismes sont effectivement exclusivement représenté par des coordonnateurs, mais puisque c'est l'organisme qui est membre du regroupement, le représentant pourrait être un travailleur de rue ou tout autre personne délégué par l'organisme.

7. Tour de régions

Région du Bas Saint-Laurent

Le projet de travail de rue dans la région de Kamouraska a repris hier, ce qui est une très bonne nouvelle pour la région bien que le financement ne soit pas assuré pour très longtemps.

Région de l'Outaouais

Il y a deux travailleurs de rue en place depuis un an. Un projet d'été aura aussi lieu dans la région de Maniwaki. Depuis quelques temps, les praticiens participent aux rencontres régionales de la région Nord et pour eux, ça fait du bien de voir du monde.

Région de Québec

Il y a eu 5 ou 6 rencontres. L'année a démarré lentement puisque toutes les personnes qui s'occupaient de l'organisation régionale avaient quittées leur poste. Il a donc fallu reconstruire une structure. La région a choisie de se concentrer sur des sujets portant sur la pratique terrain. Le noyau de travailleurs de rue dans la région est très bon.

Région de Montréal

Bien que la région compte actuellement 35 membres, il est difficile de les mobiliser, encore plus d'aller recruter les travailleurs de rue qui ne participe pas à l'ATTRueQ. Les principaux thèmes abordées au cour de l'année ont été les

problématiques de santé mentale et la méthodologie du travail de rue, soit la pratique au quotidien.

Région Nord

Au total, 7 à 8 rencontres régionales ont eu lieu. Les coordonnateurs ne peuvent assister à une rencontre sur deux, ce qui plaît beaucoup au travailleur qui peut discuter plus librement. Cette situation amène des discussions intéressantes.

Région Montérégie

Les régionaux sont rassembleurs. Plusieurs comités ont été formés, tel qu'un comité de soutien, un comité formation et un comité social. Dans cette région aussi, quelques rencontres sont interdites aux coordonnateurs. De grands changements sont à prévoir puisque plusieurs organismes devront modifier leur charte sinon leur financement lié au travail de rue sera coupé.

Région Saguenay Lac St-Jean

Quelques nouveaux travailleurs de rue se sont joints au régional, provenant entre autre de Chibougamau et de la réserve de Obejiwan. L'évaluation du travail de rue dans la région a finalement été déposée et un comité a été formé pour s'assurer que les recommandations seront mises en pratique. Une carte régionale des travailleurs de rue a été créée. De la formation a été offerte aux organismes pour les sensibiliser aux conditions particulières de la pratique du travail de rue.

Région Centre

Forte augmentation du membership; la région compte maintenant 28 membres. Trois nouvelles villes se sont jointes, soit Asbestos, Thetford-Mines et Plessisville. Des contacts ont été entrepris avec Magog.

8. Présentation des états financiers et prévisions budgétaires

Jennifer Côté, trésorière de l'ATTRueQ, fait part de états financiers de l'association aux membres présents. Les dépenses se sont élevés à 23018.56 tandis que les revenus ont totalisé 17460.00 Le solde au 31 mars 2006 était de 2624.16.

Patrick Ouellet (Québec) propose d'adopter les états financiers. La proposition est appuyée par Véronique Gilbert (Québec).

Les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2006-2007 sont présentées aux membres.

Le conseil d'administration demande une augmentation des cotisations annuelles, qui passeraient de 35 à 40 dollars. Cette mesure a pour but de permettre au conseil d'administration de mettre en œuvre différents projets visant à soutenir davantage les praticiens et à faire reconnaître la pratique, tels que proposés dans le plan triennal. Actuellement, les revenus de l'ATTRueQ permettent à peine à couvrir les frais de fonctionnement de base de l'association et du conseil d'administration. Pour faire des projets, l'ATTRueQ doit trouver du financement supplémentaire.

Le vote est demandé sur la proposition consistant à augmenter la cotisation annuelle de 5 dollars, passant ainsi de 35 à 40 dollars. Les membres votent à l'unanimité pour la proposition.

9. Plan triennal

David Boily et Frédéric Fortier présentent aux membres le plan d'action triennal élaboré par le conseil d'administration.

Voir le document en annexe

Annie Fontaine (Montréal) propose une motion de félicitation pour le travail exceptionnel accompli par le conseil d'administration de cette année. Cette proposition est appuyée par des applaudissements soutenus des membres.

10. Nomination des délégués(es) régionaux 2006-2007

Montréal : Stéphanie Roux

Québec : Serge Morin + Tommy Gamache

Montérégie : Frédéric Fortier + Marie-Maude Viens

Centre : Francis Lacharité

Saguenay : David Boily

Nord : Geneviève Morissette + François Ouellet

11. Varia

La région Centre a produit un DVD sur le travail de rue. C'est un bon outil de travail. Vous pouvez vous le procurer auprès des délégués de cette région.

Où aura lieu l'AGA l'an prochain ??? La région du Saguenay Lac St-Jean doit évaluer si elle a les capacités (ressources humaines) pour organiser cette rencontre. Si non, ce serait à la région de Montréal de le faire.

13. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est demandée au nom de Guylaine Caouette, malheureusement absente.

proposée par Jennifer Côté (Montréal)
appuyée par Tommy Gamache (Québec)

À l'année prochaine!